

	SERVICE ÉCLAIRAGE PUBLIC ET TRAVAUX NEUFS
	DEMANDE DE BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE POUR MANIFESTATION
Nom de la manifestation :	
Référence guichet unique :	

Remplir le tableau ci-dessous, à l'aide des plaques signalétiques des appareils électriques que vous souhaitez utiliser lors de la manifestation.

Il est a noté que le service se réserve le droit de refuser tout ou parti de la liste de ces équipements pour les raisons suivantes :

- En cas d'une trop grosse consommation total qui serait incompatible avec les puissances délivrables sur le site de la manifestation.
- En cas d'installation de matériel non homologué (marquage CE obligatoire).
- En cas d'un mauvais état, du matériel électrique ou de son câble d'alimentation.
- En cas de matériel non cohérent où non essentiel au bon déroulement de l'événement.

Il est également demandé aux organisateurs d'événements de respecter certaines « bonnes pratiques » entre autre, la bonne répartition des charges électrique sur les bornes foraines, le déploiement complet des rallonges électriques, le branchement d'une seul multiprises par prise, la mise en place de rallonges électrique en section de câble 2,5 mm.

Liste du matériel électrique	Monophasé / triphasé (annexe 1)	Puissance (annexe 1)	Type de prise (annexe 2)	Validation de La ville

Annexe 1	
	La plaque signalétique est une étiquette généralement située sur L'arrière de l'appareil Électrique.

--	--

Annexe 2	
	Fiche P17 mâle 16A / 32A monophasé
	Fiche P17 mâle 16A / 32A Triphasé monophasé
	Prise domestique
	Adaptateur prise industrielle / prise domestique NF